

Conseil scientifique du CNRS

Science et communs démocratiques

Le conseil scientifique du CNRS tient à rappeler son attachement aux principes à vocation universelle de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de solidarité, de tolérance et d'hospitalité. Il défend les missions de service public et la liberté académique. Face au repli sur soi, à la peur de l'autre, à l'inquiétude devant les transformations brutales du monde, l'accès aux connaissances scientifiques saura privilégier le partage d'idées et d'expériences au sein d'une société forte de sa capacité à décrypter, interpréter, éclairer, critiquer, construire des communs indispensables à une société démocratique.

Texte adopté à l'unanimité le 4 juillet 2024

19 votants : 19 Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 0 NSPPV

Olivier COUTARD
Président du Conseil scientifique

Destinataires :

- M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS
- M. Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et des CID du Comité national de la recherche scientifique
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Conseils scientifiques d'instituts